Image not found or type unknown

Travaux ascenseur sans résultat

Par **cocaude**, le **19/11/2015** à **22:20**

je fais partie d'un conseil syndical.Un élévateur extérieur a été installé au mois de juin par une entreprise,suite à l'étude d'un architecte.L'élévateur fonctionne,mais à la premiére pluie,les cellules électroniques de la cabine ont été inondées,remplacées et probléme similaire l'orage suivant.et à chaque pluie..
Bref,l'étude semble avoir été mal faite,installé à ras de terre,cet élévateur aurait dû être légèrement sur-élevé.avec accés sur un bâteau
Depuis,quelques travaux d'écoulement d'eau ont été effectués,n'apportant aucun résultat.

Le syndic joue la complaisance avec les entreprises,ne demande pas de reprendre les travaux à la base et nous fait accepter des factures supplémentaires..sans résultat à la clef.
Que peut-on exiger??
Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés